

PRÉSENTATION DES TÉLÉSERVICES DU COMPTE ASSURÉS AMELI

Pas-à-pas
Novembre 2019



TÉLÉCHARGEMENT DU
RELEVÉ FISCAL

La démarche pas-à-pas

APPLICATION SMARTPHONE & TABLETTE

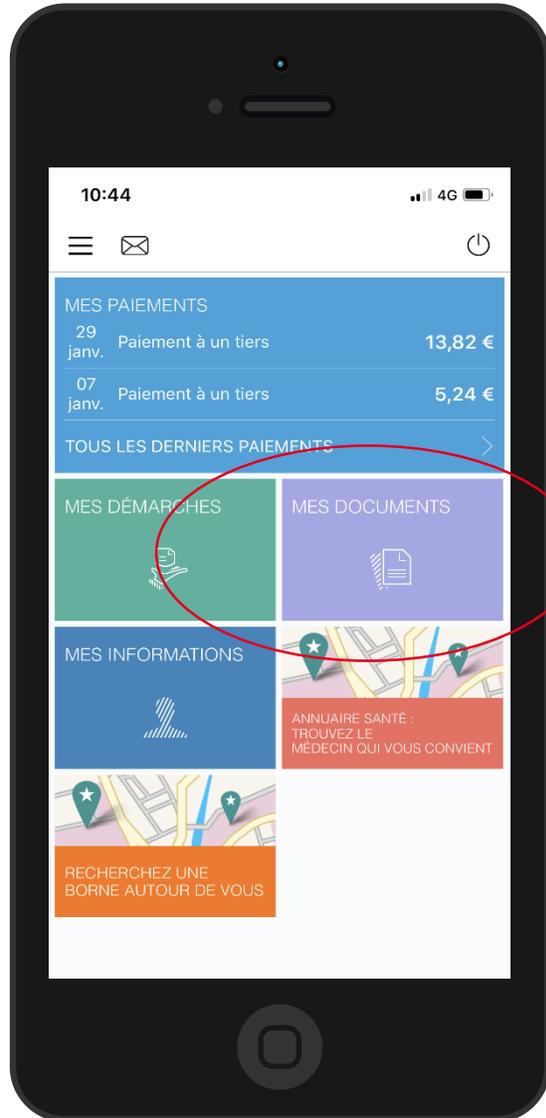


La démarche pas-à-pas : étape préalable

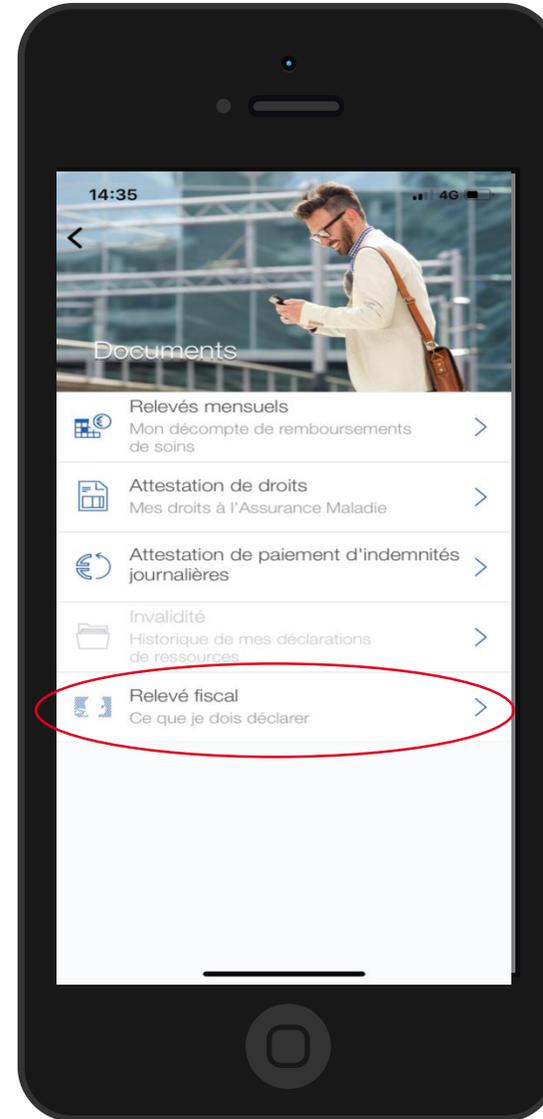


ETAPE (0) : L'assuré se connecte à son compte Ameli → Rubrique **Mes documents**

1 L'assuré se rend dans l'onglet **Mes documents**



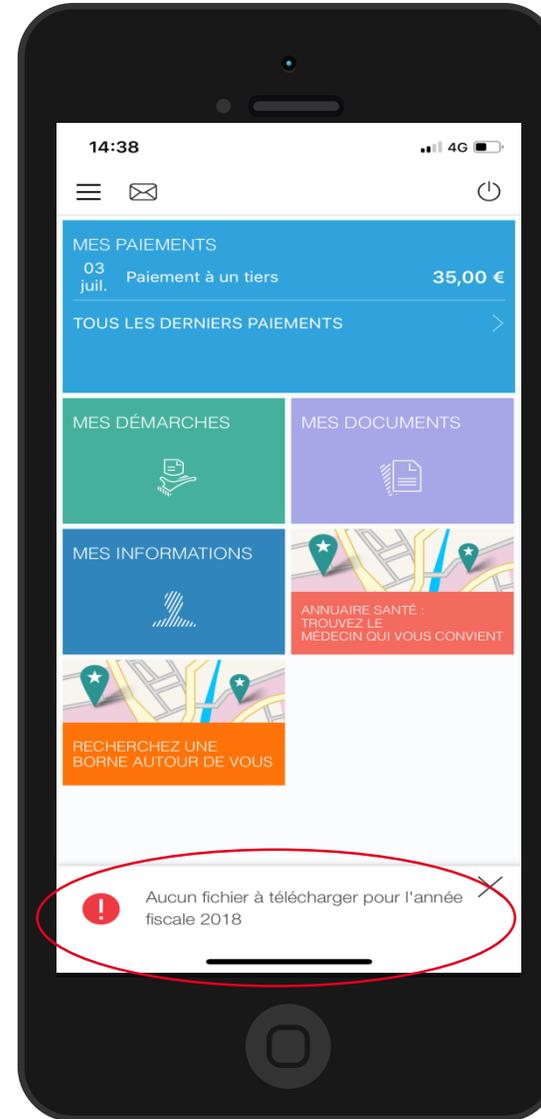
2 Il se rend dans la rubrique **Relevé fiscal**



La démarche pas-à-pas : Etape 1/1 - Edition de l'attestation

Le relevé fiscal **s'affiche immédiatement** au clic

Si un relevé est disponible, il s'affiche automatiquement à l'écran



Si aucun relevé fiscal n'est disponible, l'assuré est automatiquement redirigé vers la page d'accueil et un message d'erreur apparaît

La démarche pas-à-pas – Terminaison de la démarche



TRAITEMENT DU TELECHARGEMENT DU RELEVÉ FISCAL

- ▶ Le relevé fiscal n'est mis à la disposition de l'assuré et téléchargeable **qu'à une période définie de l'année** : quelques semaines en amont de la période de déclaration d'impôt et uniquement **disponible pour une durée de 6 mois**
- ▶ Le téléchargement du relevé fiscal étant à **résultat immédiat, aucun délai ni aucune communication ultérieure** (e-mail, avis de dépôt, etc) ne sont à relever

